

MARS 2024 - N°109

# fusions

MAGAZINE DE LA MÉTALLURGIE BRETONNE

UIMM  
Bretagne  
LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR

**L'INDUSTRIE FACE AU DÉFI  
DU FONCIER RARE**

LA PAROLE À

**PHILIPPE GUSTIN**  
PRÉFET DE BRETAGNE





# Industriels bretons, votre entreprise est une PME ?

## Engagez votre parcours :

# BREIZHFAB

L'INDUSTRIE AMBITIEUSE

Un accompagnement de vos projets en **2 étapes**, durant lesquelles des experts référencés vous aident à **optimiser** et **booster** vos projets en partant de vos besoins.

1

Un état des lieux sur les enjeux de Transition Environnementale et de Décarbonation

> 2 jours de conseil financés à **100%** par le programme Breizh

2

A partir de vos besoins, Breizh Fab vous propose un ou plusieurs accompagnements sur :

- Vos Défis compétitivité : Stratégie, Business, Performance, Investissement...
- Vos Défis Transitions : Environnementale, Organisationnelle, Numérique...
- > Jusqu'à 10 jours de conseil, pris en charge à hauteur de **67,5%**

### PLACES LIMITÉES :

Seulement **150 PME bretonnes** pourront bénéficier du parcours Breizh Fab jusqu'à fin 2024 !

Près de **100** entreprises déjà candidates !

**Pourquoi pas vous ?**

Contactez-nous

[contact@breizhfab.bzh](mailto:contact@breizhfab.bzh)

Une dynamique financée par



Bretagne  
compétitivité





SOMMAIRE

04 | ACTUS DU RÉSEAU

ACTUALITÉS/AGENDA  
DU RÉSEAU UIMM EN BRETAGNE

05 | LA PAROLE À

PHILIPPE GUSTIN,  
PRÉFET DE BRETAGNE

06 | VOTRE RÉSEAU EN ACTION

FABRIK EMPLOI

07 | L'INDUSTRIE RECRUTE

BILAN 2023

08 | DOSSIER

L'INDUSTRIE FACE AU DÉFI  
DU FONCIER RARE

16 | GROS PLAN

MARINELEC (QUIMPER - 29)

18 | LE MOT DE L'EXPERT

LOI SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR  
DU 29 NOVEMBRE 2023

SITES À VISITER

- [www.uimm.fr](http://www.uimm.fr)
- [www.uimmbretagne.fr](http://www.uimmbretagne.fr)
- [www.scoop.it/industrie-en-bretagne](http://www.scoop.it/industrie-en-bretagne)
- [www.uimm35-56.com](http://www.uimm35-56.com)
- [www.uimm22.fr](http://www.uimm22.fr)
- [www.uimm-finistere.bzh](http://www.uimm-finistere.bzh)
- [www.lindustrie-recrute.fr](http://www.lindustrie-recrute.fr)
- [www.lindustrie-recrute-bretagne.fr](http://www.lindustrie-recrute-bretagne.fr)

INDEX DES FINANCEURS

- Page 02 : BREIZHFAB
- Page 15 : UIMM Bretagne
- Page 19 : Harmonie mutuelle
- Page 20 : CFAI Bretagne

FUSIONS | MAGAZINE | MARS 2024

Directeur de la publication : Stéphane Deschamps.  
Rédacteur en chef : David Duval.  
Comité de rédaction : Annaïg Even-Lelièvre, Emmanuelle Faudot, Carole Gilles, Frédéric Guiomar.  
Rédaction : Julien Uguet.  
Secrétariat de rédaction/publicité : David Duval, Isabelle Aubaud.  
Industries Services Bretagne : 2 B, allée du Bâtiment - 35000 Rennes  
Tél. 02 99 12 59 44 - uibretagne@uimmbretagne.fr  
Conception et mise en page : Florence Maussion.  
Abonnement H.T. : Annuel : 18,29 € - Au n° : 5,34 €  
Tirage : 6 000 exemplaires.



ÉDITO

LA RÉINDUSTRIALISATION  
DE LA BRETAGNE  
PREND CORPS

Bien que les indicateurs économiques laissent entrevoir une année 2024 plus compliquée pour les entreprises, la métallurgie bretonne montre encore des signes certains de résilience. Les carnets de commande restent globalement stables. L'annonce de l'implantation d'un nouveau site industriel du groupe Safran à Rennes dédié à la fabrication de pièces de moteurs d'avions, constitue à cet égard une excellente nouvelle. Je tiens à remercier l'entreprise pour ce choix et féliciter tous les acteurs qui y ont contribué, en particulier la région Bretagne et la métropole de Rennes. C'est la preuve que la réindustrialisation de la Bretagne sur les secteurs stratégiques de l'aéronautique et de la défense, est possible ! Cette annonce s'ajoute à d'autres projets d'investissement et d'extension d'entreprises de la métallurgie et montre que notre branche est et sera un moteur majeur du développement industriel régional dans les prochaines années.



Pour accompagner ce développement, notre réseau UIMM en Bretagne devra amplifier ses actions d'accompagnement au recrutement avec l'opération « L'industrie recrute en Bretagne ». En 2023, près de 1 800 personnes ont été sensibilisées aux métiers de l'industrie et près de 600 ont été formées et accompagnées vers nos entreprises dont les besoins en compétences restent élevés.

Dans ce contexte, la raréfaction du foncier, accentuée par l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » à 2050, ne devra pas freiner notre réarmement industriel. Pourtant cette question soulève de plus en plus d'inquiétudes. Nous en appelons à nos partenaires publics, collectivités locales, Région et Etat, pour qu'ils garantissent que l'industrie, colonne vertébrale de nos territoires, ne soit pas pénalisée par les futurs schémas locaux d'urbanisme en cours de discussion. Pour ce numéro, nous avons souhaité mettre les projecteurs sur cette question et la manière dont les industriels s'en saisissent, de manière responsable et raisonnée, pour faire avancer leurs projets.

Ce début d'année 2024 marque enfin l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective de notre branche. Je tiens tout particulièrement à saluer les UIMMs territoriales qui ont accompagné les entreprises en 2023 et continueront d'être à leurs côtés en 2024 pour faire de ce nouvel outil un levier de compétitivité et d'attractivité.

**Stéphane DESCHAMPS**  
Président de l'UIMM Bretagne  
Secrétaire de l'UE-Medef Bretagne



## ACTUS DU RÉSEAU



### BRETAGNE

#### Fléchage du solde de la taxe d'apprentissage 2024

Comme en 2023, le paiement de votre solde sera dissocié de votre choix d'affectation. Le premier sera prélevé par l'URSSAF via votre DSN ; le fléchage vers AJIR Bretagne se fera via la plateforme SOLTéA avant fin juillet. L'Uimm Bretagne est membre actif d'AJIR Bretagne. Affectez votre solde à AJIR pour soutenir le financement de l'action bretonne d'attractivité des jeunes vers vos métiers.

Contact : Béranger Martin - b.martin@ajir-industrie.bzh

### CÔTES-D'ARMOR

#### Nouvelle animatrice

Le club des entreprises s'engageant redynamise son activité avec le recrutement de Marion Honoré dont l'objectif est de développer et de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'inclusion au travail et rendre visible les entreprises actives sur cette thématique.

Contact : Marion Honoré - 02 96 77 22 33  
club-lesentreprisessengagent@medef22.fr

### FINISTÈRE

#### Nouvelle intégration à l'UIMM Finistère

En ce début d'année, Chloé Le Menec a intégré l'UIMM Finistère. Chargée de mission emploi - compétences, elle a pour mission d'animer des ateliers de découverte de l'industrie dans le cadre du dispositif « L'Industrie recrute en Bretagne » et d'accompagner les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion (ayant en projet d'intégrer l'industrie).

Contact : Chloé Le Menec - 02 98 02 54 79  
lindustrierecrute@uimm29.bzh

### ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

#### Événement annuel des #IndustrielsEngagés

Réservez votre date et votre table pour cette soirée annuelle festive, le jeudi 13 juin 2024. Ce rendez-vous sera l'occasion d'accueillir l'ensemble des collaborateurs des entreprises adhérentes, en lien régulier avec nos services. Lieu : La Gacilly, salle Artemisia.

Contact : Mathieu Peraud - 02 99 87 42 87  
m.peraud@uimm35-56.com

#### Journée UIMM EDF Marchés du Nucléaire le 26 mars

L'UIMM Bretagne et EDF organisent une journée dédiée aux marchés du nucléaire pour les entreprises de la métallurgie mardi 26 mars de 9h30 à 16h00 à Plérin dans les locaux du Pôle Formation UIMM Bretagne. L'occasion d'un décryptage sur les opportunités et des modalités d'accès à ce marché au travers de témoignages de représentants d'EDF et d'entreprises sous-traitantes puis d'échanges privilégiés en ateliers.

Inscriptions : uibretagne@uimmbretagne.fr

#### Job dating - Trois nouvelles manifestations

Après le succès du job dating de Dinan le 9 février, l'UIMM 22 organise trois nouvelles manifestations les :

- 17 mars au Carré Rosengart à St Brieuc
- 5 avril à la salle Malivelle à Loudéac
- 19 avril à l'espace Phoenix à Pleumeur-Bodou

Contact : Frédéric Guiomar - 02 96 77 22 33  
fguiomar@uimm22.fr

#### Save the date pour les Job dating de 2024

Tension sur le marché de l'emploi, besoins de nouveaux talents, recrutement d'alternants ? L'UIMM Finistère organise ses job dating de 15 h à 19 h les :

- 18 avril à la salle Dan Ar Braz à Quimper
- 16 mai aux Ateliers des Capucins à Brest Industriels, vous êtes intéressés pour y participer ? Prenez contact avec nous !

Contact : Emmanuelle Faudot - 02 98 02 54 79  
emmanuelle.faudot@uimm29.bzh

#### Faire de la RSE un avantage compétitif et un facteur d'attractivité !

La RSE devient un enjeu pour vous ? Vous souhaitez réaliser un état des lieux de vos pratiques ? Structurer votre démarche ? La valoriser auprès de vos parties prenantes ? L'UIMM 35-56 vous accompagne avec une offre complète adaptée aux PME, au service de votre performance globale industrielle.

Contact : Emilie Le Mené - e.lemene@uimm35-56.com

## AGENDA DU RÉSEAU

### LES DATES À RETENIR EN 2024

#### BRETAGNE

- 21 mars ➔ Atelier et visite - Breizh Fab - Foncier industriel - Bâtiment industriel de demain
- 9 avril ➔ Webinaire - Breizh Fab - Optimisation des flux de production.
- 18 avril ➔ Rencontre Marché - Breizh Fab Achats publics en Région, lieu : Région Bretagne à Rennes.
- 16 mai ➔ Atelier et visite - Breizh Fab - Pratiques managériales : les nouveaux modes de gouvernance.

#### CÔTES-D'ARMOR

- 18 mars ➔ Webinaire Flash de 11h30 à 12h30 en visio Entrée en vigueur de la Nouvelle Convention Collective de la métallurgie.
- 21 mars ➔ Formation Droit social « Etat de santé du salarié » à Ploufragan de 9h à 17h.
- 9 avril ➔ Club RH « Télétravail à l'étranger » Ploufragan/Visio de 9h à 11h.
- 11 avril ➔ Conférence débat MEDEF 22 Zéro Artificialisation Nette - Brézillet à Saint-Brieuc à 17h30.
- 17 mai ➔ Formation Droit social « Les fondamentaux du droit du travail » - Session de 2 jours à Ploufragan de 9h à 17h.
- 21 juin ➔ Assemblée Générale de l'UIMM 22 à la Vallée des Saints à Carnoët.

#### FINISTÈRE

- 19 mars ➔ Réunion d'information sur la Loi du 29 novembre 2023 sur le partage de la valeur au sein de l'entreprise - 9h à 11h30 à Brest, 14h30 à 17h à Quimper.
- 4 avril ➔ Les RDV de l'alternance chez ENTECH à Quimper, Pitch de nos industriels sur leurs besoins en alternance auprès de nos partenaires de l'enseignement supérieur, de 8h30 à 13h.
- 13 juin ➔ Réunion d'information juridique de 9h à 11h30 à Brest et de 14h30 à 17h à Quimper - Thème à définir.
- 6 juin ➔ Assemblée Générale de l'UIMM Finistère à la Ferme de Roudouic à Concarneau.

#### ILLE-ET-VILAINE/MORBIHAN

- 14 mars ➔ Lancement du PARCOURS RSE 2024 #IndustrielsEngagés, acteurs de la transition.
- 14 mars ➔ Réunion d'actualités juridiques en visio à partir de 14h.
- 4 avril ➔ Réunion d'actualités juridiques en visio à partir de 14h.
- 15 et 22 mars ➔ Vendredis conventionnels en visio à partir de 9h.
- 12 avril - 17 mai ➔ Rendez-vous du SSE en visio à partir de 14h.
- 9 avril ➔ 11h30 | Les mardis de l'énergie : Achat d'énergie avant l'été : est-ce le bon moment pour renégocier ses contrats ?
- 14 mai ➔ 11h30 | Les mardis de l'énergie : Achat d'énergie avant l'été : est-ce le bon moment pour renégocier ses contrats ?
- 13 juin ➔ Événement annuel, 2<sup>ème</sup> édition, à la Gacilly à partir de 18h.





## LA PAROLE À

# PHILIPPE GUSTIN

PRÉFET DE BRETAGNE

## « NOUS AVONS UNE POLITIQUE TOURNÉE VERS LA RÉINDUSTRIALISATION »



**Philippe Gustin a été nommé le 21 août 2023. A l'occasion de ses premiers mois de prise de fonctions, il a réalisé un tour de Bretagne des entreprises industrielles dont la moitié était ressortissantes de la branche métallurgie. Ces rencontres lui ont permis de mieux percevoir les enjeux, les risques et les opportunités pour l'industrie bretonne.**

**FUSIONS Quelles sont vos premières impressions concernant l'industrie bretonne recueillies à l'occasion de votre Tro-Breizh fin 2023 ?**

J'ai rencontré des industriels passionnants, qui ont beaucoup d'idées intéressantes pour innover, qui développent leurs compétences pour offrir des produits de qualité et proposer de nouvelles solutions aux enjeux de demain. Ces réalités de terrain me semblent constituer des forces certaines pour les enjeux de transition que nous connaissons. J'observe aussi que les coopérations avec les écosystèmes locaux, en particulier les collectivités, sont fortes comme j'ai pu le constater sur d'autres thématiques dès mon arrivée en Bretagne. Je vois aussi une industrie parfois inquiète de ne pas pouvoir recruter ou loger son personnel ou qui rencontre des difficultés pour s'agrandir à cause d'un foncier plus rare. Ces sujets méritent d'être traités de manière partenariale.

**FUSIONS Quels sont les axes prioritaires de la politique industrielle de l'État en région Bretagne ?**

Nous avons deux axes forts. D'abord France 2030, un plan quinquennal lancé il y a un peu plus de deux ans, qui vise à soutenir l'innovation technique et organisationnelle. Les

appels à projets portés par France 2030 ont rencontré un franc succès en Bretagne avec plus de 430 M€ engagés en deux ans sur plus de 250 projets. La moitié de cette somme porte sur la transition écologique.

Ensuite nous avons une politique tournée vers la réindustrialisation comportant plusieurs actions dont la principale est la démarche dite « Territoires d'industrie ». L'État aide les collectivités en co-finançant des chefs de projet qui bâtissent des plans d'action pour aider les entreprises à se développer sur certains territoires. Il y a en dix en Bretagne. Un appel à projets régionalisé d'une enveloppe d'un peu moins de 6 M€ sera engagé pour la première fois en 2024 en Bretagne pour aider à l'investissement industriel sur ces territoires.

Dans le cadre de la réindustrialisation, l'État est également très attentif à la mise en œuvre des projets. Je souhaite suivre de près la question foncière, particulièrement prégnante en Bretagne, et qui, je le sais, préoccupe de plus en plus les chefs d'entreprise. Enfin, au quotidien, le réseau des agents de l'État est engagé auprès des entreprises. C'est notamment utile pour optimiser les procédures environnementales permettant d'installer ou agrandir les sites industriels.

**FUSIONS La mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » en Bretagne soulève de plus en plus d'interrogations. Comment l'État compte accompagner les collectivités locales pour garantir une offre foncière industrielle suffisante pour permettre à la Bretagne de relever les défis de la réindustrialisation et des transitions ?**

La Bretagne est une terre attractive et dynamique. Elle se situe au premier rang national pour la consommation foncière liée à l'habitat et au 4<sup>e</sup> rang pour l'activité économique. L'enjeu de préservation des terres agricoles est essentiel pour notre territoire. Nous devons avoir une vision claire et partagée des priorités, en particulier avec les collectivités animées par le conseil régional. Je pense que nous devons aussi utiliser tous les outils disponibles pour recycler les friches. Il est parti-

culièrement important de travailler ensemble avec les collectivités et les industriels pour identifier les solutions immobilières de demain et ne pas opposer les usages du foncier tournés vers l'habitat et le développement économique. Les deux sont en réalité inter-dépendants. J'observe que les projets évoluent vers plus de densification. Il faut poursuivre ainsi et avoir une vision en volume plutôt qu'en surface.

**FUSIONS Face aux difficultés persistantes de recrutement exprimées par les industriels, en quoi la mise en place de France Travail sera de nature à mieux répondre à leurs besoins ?**

France Travail vise à regrouper tous les demandeurs d'emploi sous une même structure. Je pense que c'est de nature à améliorer l'offre de service vers les entreprises. L'enjeu est évidemment de bien coordonner cette offre, car les publics peuvent parfois être différents et les accompagnements à adapter. Il y a par ailleurs de nombreux acteurs à coordonner comme, par exemple, les missions locales, les conseils départementaux, les services de l'État, France travail. Les expérimentations lancées en Bretagne visent à tester la fluidité de l'organisation, les méthodes et outils pour s'ajuster et être pleinement opérationnel pour début 2025. J'y serai attentif.

**FUSIONS En conclusion, quels atouts l'industrie bretonne doit-elle faire valoir pour être compétitive et attractive dans les prochaines années ?**

Il faut poursuivre cette dynamique autour de l'innovation et bien anticiper les évolutions à venir, en particulier dans le domaine du climat, qui peuvent impacter les sites industriels mais aussi les habitudes ou préférences de consommation. En ce sens, la démarche de planification écologique qui se territorialise est une formidable opportunité pour l'industrie. Je compte sur les industriels et leurs représentants pour contribuer à la démarche, apporter leurs idées, leur expérience et nous aider à construire des actions de renforcement de transition réalistes là où c'est nécessaire. ■



## VOTRE RÉSEAU EN ACTION

# FABRIK EMPLOI, UNE COOPÉRATIVE EMPLOI SPÉCIALISÉE DANS L'INDUSTRIE

Fort d'une connaissance très fine des métiers, des attentes des industriels et des besoins des candidats, Fabrik Emploi, lancée par l'UIMM 35-56, met en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises coopératives autour d'une approche 100% personnalisée.



Crédit photo DR

🕒 **Maryline Daireaux**, directrice des opérations de Fabrik Emploi.

Un service complet, du sourcing à la signature des contrats en passant par l'accompagnement durant les premières semaines d'intégration. Tel est le concept de départ de Fabrik Emploi, la coopérative d'emploi spécialisée dans l'industrie, portée par l'UIMM 35-56 et Fibois, l'association bretonne interprofessionnelle de la filière forêt-bois. « Nous avons souhaité nous inscrire dans la prolongement naturel de la démarche l'Industrie Recrute en Bretagne.

Suite à une expérimentation concluante,

soutenue par la DREETS\*, nous avons lancé Fabrik Emploi, précise Maryline Daireaux, directrice des opérations. Lors des événements organisés par IRB, nos chargés de mission accompagnent tous les publics, de manière étroite et régulière, dans leurs projets professionnels (formation, emploi). Par exemple, avant le début d'un cursus de formation, il peut se passer plusieurs semaines ou mois donc le risque de déperdition est grand. »

### Sécuriser les parcours professionnels

C'est en partant de ce constat qu'est née Fabrik Emploi. Imaginée sous le statut de coopérative d'emploi, elle entend mettre en relation les entreprises coopératrices et les demandeurs d'emploi dans l'objectif de conserver les compétences dans le secteur industriel avec toujours plus de flexibilité et de réactivité. « Tout le monde est conscient qu'actuellement de nombreux postes sont à pourvoir. Avec Fabrik Emploi, l'UIMM 35-56 et Fibois déploient un nouvel outil au service de leurs adhérents. »

La coopérative Fabrik Emploi, à laquelle adhèrent les entreprises intéressées, via un droit d'entrée de 50 euros, permet de proposer des contrats de mise à disposition, des placements en CDD/CDI et demain en temps partagé. « Ce qui nous différencie d'une agence d'intérim est bien de prendre le temps d'arriver à une embauche pérenne pour les deux parties, ajoute Maryline Daireaux. La tarification horaire de nos services est unique quelle que soit la typologie de client poste et, au bout de 4 semaines, nos coopérateurs peuvent recruter sans surcoût les personnes testées. »



Crédit photo DR

## JEAN-CHARLES DUBOIS

DIRIGEANT DE KERAMON  
À MELESSE (35)

### « UN NOUVEAU MOYEN DE RECRUTER DURABLEMENT DES SALARIÉS »

« J'ai tout de suite adhéré à cette initiative portée par l'UIMM 35-56. D'abord parce que j'ai été énormément soutenu, lors de ma reprise de la société en 2021, par les services de la métallurgie. C'est donc un juste retour de s'engager dans la démarche Fabrik Emploi. Après, j'ai été séduit par ce concept novateur qui est un moyen supplémentaire de recruter des salariés dans une dynamique de fidélisation vertueuse. En effet, actuellement, après une formation ou la détection d'un profil intéressant, nous n'avons pas forcément de débouchés immédiats durables. Fabrik Emploi nous permet de leur proposer un contrat en intérim pour les « garder au chaud » et ne pas les voir partir vers un autre secteur d'activité. C'est mon cas depuis le début de l'année avec deux candidats, proposés par l'UIMM 35-56, qui se sont intéressés à notre métier de traitement de surfaces et de peinture industrielle. Dans l'attente de leur formation, qui débutera en janvier 2025, ils viennent de rejoindre notre équipe de 10 salariés sur un poste de manutentionnaire. Ils vont ainsi avoir 12 mois pour appréhender notre écosystème et bénéficier d'un parcours d'intégration sur-mesure. »

TÉMOIGNAGE

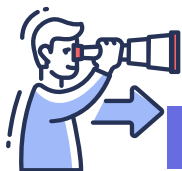
### Une approche personnalisée

Après avoir ouvert une antenne à Caudan début décembre 2023, Fabrik Emploi vient de s'implanter à Rennes en février 2024. « Nous sommes dans une logique de proximité immédiate pour offrir une approche personnalisée. L'équipe est composée de cinq collaborateurs pleinement investis dans ce projet. »

C'est dans cette logique d'ouverture que Fabrik Emploi a séduit la branche industrielle de Fibois qui y a trouvé, elle aussi, un moyen supplémentaire de pallier le manque de candidats chez ses adhérents. « Nous pouvons assurer le service pour des entreprises industrielles clientes d'autres secteurs d'activités », conclut Maryline Daireaux. ■

**CONTACT** **Maryline Daireaux** - UIMM 35-56  
m.daireaux@uimm35-56.com

\* Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.



## L'INDUSTRIE RECRUTE EN BRETAGNE

# UNE ANNÉE 2023 DENSE POUR « L'INDUSTRIE RECRUTE EN BRETAGNE »

Job dating de l'UIMM 22, le 9 février à Dinan



Pilotée par l'UIMM en Bretagne, « L'industrie recrute en Bretagne » a pour objectif de répondre aux besoins en emploi des entreprises de la métallurgie bretonne et favoriser la qualification et l'insertion professionnelle des candidats dans l'industrie. Soutenue par le Conseil Régional de Bretagne, IRB a multiplié, en 2023, les opérations sur le terrain. Bilan.

### BILAN 2023



#### ATELIERS D'INFORMATION DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Ces ateliers sont réalisés dans les bassins d'emploi dans une logique de proximité entre candidats et recruteurs.

##### Côtes d'Armor

mardi de l'industrie chaque mois, et ateliers chez les partenaires.

##### Finistère

mardi et vendredi de l'industrie chaque mois, et ateliers chez les partenaires.

##### Ille-et-Vilaine

permanences dans les agences France Travail sur les bassins de Rennes, Saint-Malo et Combourg, ateliers sur les bassins de Vitré et Fougères.

##### Morbihan

ateliers chez les partenaires, permanences dans les missions locales.

**EN 2023 : 214 ATELIERS D'INFORMATION ONT ÉTÉ RÉALISÉS, ACCUEILLANT 1 745 PARTICIPANTS (RESPECTIVEMENT 1 150 PERSONNES VENUES EN GROUPE, 595 INDIVIDUELS).**



#### VISITES DES ORGANISMES DE FORMATION

Tous les organismes formant aux métiers industriels ont été ciblés : Greta, Afp, Pôle Formation UIMM Bretagne et CLPS. Ces visites ont été l'occasion pour les candidats de découvrir les plateaux techniques, d'échanger avec les formateurs et les stagiaires de la formation continue.

**EN 2023 : 47 VISITES D'ORGANISMES DE FORMATION ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC 589 PARTICIPANTS.**



#### ENTRETIENS AVEC LES CANDIDATS

Ces entretiens permettent d'orienter les candidats dans leurs projets, les mettre en relation



#### EVENEMENTS COLLECTIFS

- Job datings à Lamballe (novembre 2023), Saint-Brieuc (mai 2023)
- Job datings à Quimper (mai 2023), Brest (mai 2023), Landivisiau (octobre 2023)
- Rencontres industrielles à Vitré (juin 2023), Fougères (mai 2023), Bruz (septembre 2023)
- Rencontres de l'insertion à Bruz (novembre 2023) ; rencontres industrielles à Lorient (décembre 2023).

**EN 2023 : PARTICIPATION À 45 SALONS ET JOBS DATINGS (ORGANISÉS À L'INITIATIVE DE L'UIMM OU DES PARTENAIRES).**

avec les entreprises (immersion facilitée, stage, contrat en alternance, etc...) ou les organismes de formation.

**EN 2023 : 888 ENTRETIENS INDIVIDUELS ONT ÉTÉ RÉALISÉS, DONNANT LIEU À 401 MISES EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES ET 412 MISES EN RELATION AVEC LES ORGANISMES DE FORMATION.**



#### ACTIONS TERRITORIALES DE FORMATION-RECRUTEMENT SUR-MESURE

- Formation-recrutement sur le métier d'équipier autonome de production pour différentes industries (mécanique, électronique, fibre optique, tôlerie) - Passeport pour l'industrie (Lannion - 2<sup>e</sup> édition)
- Industrielles pour l'emploi des femmes dans la Métallurgie (Saint-Brieuc)
- Formation-recrutement sur le métier de technicien de maintenance éolienne (Saint-Brieuc)
- Formation-recrutement sur le métier de monteur-câbleur électrique (Brest, Quimper)
- Formation-recrutement sur le métier d'usineur (Brest)
- Formation-recrutement sur le métier d'électricien sur panneaux photovoltaïques (Vitré)
- Formation-recrutement sur différents métiers industriels pour plusieurs entreprises (Lorient, Malestroit, Pontivy)

**EN 2023 : 14 ACTIONS DE FORMATION-RECRUTEMENT RÉALISÉES.**

CONTACT

[www.lindustrie-recrute-bretagne.fr](http://www.lindustrie-recrute-bretagne.fr)



DOSSIER

# L'INDUSTRIE FACE AU DÉFI DU FONCIER RARE

**A l'horizon 2050, suivant les exigences posées dans la loi « Climat et résilience », il ne sera plus possible d'artificialiser des espaces naturels ou agricoles pour y construire des logements, du tertiaire ou des sites industriels. Ce chamboule-tout foncier va impacter en profondeur les habitudes et les usages en termes de développement économique.**

Fixé pour 2050, l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est de réduire à zéro l'étalement urbain en limitant les constructions sur les espaces naturels ou agricoles ou en compensant cette nouvelle urbanisation en rendant à la nature ailleurs les hectares consommés sur une zone d'activité ou d'habitation. Cette mesure phare de la loi « Climat et résilience », votée en 2021, dans le prolongement de la convention citoyenne, s'appliquera en deux temps : une réduction de 50% de la consommation foncière d'ici 2031 avant l'entrée en vigueur du ZAN en 2050.

« Pour ne pas subir les conséquences, il était nécessaire de les anticiper comme nous avons toujours su le faire, précise Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge des territoires, de l'économie et de l'habitat. L'enjeu est crucial car le législateur a fixé des règles exigeantes qui nous obligent à écrire, collectivement, EPCI et entreprises, un nouveau modèle de développement qui préserve l'attractivité de

nos territoires, en termes de population et d'emploi. L'ambition doit rester d'accueillir de nouveaux habitants, en étant vigilant sur la question du vieillissement, et de préserver la production industrielle dans notre région. »



Crédit photo : E.Pain

➤ Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge des territoires, de l'économie et de l'habitat.

## Ne pas opposer habitat et développement économique

Par chance, la Bretagne avait pris un temps d'avance avec son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires voté en 2019. Dans une démarche de coconstruction, Laurence Fortin et le président du Conseil Régional, Loig Chesnais-Girard, ont effectué, en 2023, un Tro Breizh foncier afin d'échanger de manière directe avec les élus locaux en charge des 26 Scot bretons, porte d'entrée des stratégies territoriales d'urbanisation. « Avec le ZAN, il devient nécessaire de repenser les espaces, reconsidérer le parcours résidentiel, privilégier la densification des logements et des zones d'activités », confirme Laurence Fortin

Concrètement, la région Bretagne a dû travailler à une répartition, par territoire, d'un stock foncier maximal de 9 000 hectares d'espaces naturels ou agricoles encore artificialisables d'ici à 2031 : 513 ha pour le Scot du pays de Saint-Brieuc, 118 ha pour celui de Redon, 304 ha pour Lorient ou 745 ha pour Brest, etc. Libre à chaque maire ou président d'interco, à l'aune de son PLU ou PLUI, d'arbitrer ensuite la destination de ces terrains. « Il faudra travailler ensemble pour identifier les solutions immobilières de demain et ne pas opposer les usages du foncier tournés vers l'habitat et le développement économique, prévient Philippe Gustin, Préfet de la Région Bretagne dans l'interview accordée dans ce numéro de mars de Fusions (page 3). Les deux sont en réalité interdépendants. J'observe que les projets évoluent vers plus de densification. Il faut poursuivre ainsi et avoir une vision en volume plutôt qu'en surface. Comme j'estime que nous devons aussi utiliser tous les outils disponibles pour recycler les friches. »

## Densifier et verticaliser les activités

Reste qu'avec une région Bretagne, structurellement classée, depuis des années, parmi les gros consommateurs de foncier en





Credit photo DR

➤ Alain Bénesteau, directeur de l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes.

France, l'enjeu est de taille pour faire changer les habitudes. « La densification est une clé essentielle du problème, précise Alain Bénesteau, directeur de l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes. Des efforts importants de sobriété foncière ont déjà été réalisés sur l'habitat, moins dans le domaine économique. Si on le fait de plus en plus pour le tertiaire, avec la verticalisation des projets, pour les activités de logistique et industrielles, c'est plus compliqué.

S'il y a parfois des raisons objectives d'accessibilité poids-lourds, de bruit ou de sécurité, la logique d'artificialisation prime trop souvent sur l'effort de compactage du bâti. »

Pour aider les EPCI et les entreprises dans ce cheminement, l'Audiar a déployé, avec trois autres agences d'urbanisme de Bretagne (Brest, Lorient et Quimper), le MOS, pour mode d'occupation des sols, un outil d'observation et de prospective. « Soutenu par l'Etat et la Région, il a permis de disposer d'un suivi de consommation du foncier à la parcelle sur toute la Bretagne et donc de donner des clés de répartition lors de l'intégration du ZAN dans le Sradet, ajoute Alain Bénesteau. Je ne dis pas que tout est facile mais il est clair que les collectivités et les organisations professionnelles, comme l'UIMM, ont intérêt à travailler main dans la main sur ce sujet. Du côté des élus, il faut optimiser l'usage de toutes les nombreuses surfaces urbanisées encore vacantes, en sol nu ou en friches. Du côté des industriels, les mentalités doivent évoluer vers une dissociation de la propriété entre le foncier, qui accueille l'entreprise, et le bâti construit pour abriter ses activités, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres pays. »

### Vers une tension accrue sur le foncier



Credit photo DR

➤ Carole Contamine, directrice de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.

Bras armé de la Région et de l'Etat sur la question, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne vient, dans ce sens, d'entamer une réflexion sur le sujet. « Notre ADN, depuis notre création en 2010, est de travailler avec les collectivités locales sur le renouvellement urbain, les projets de logements et de développement économique dans une logique plus vertueuse moins consommatrice d'espaces naturels et agricoles, précise Carole Contamine, directrice générale

de l'EPF. Il faudrait éviter que la trajectoire de sobriété foncière des territoires ne se traduise par un sentiment de rareté foncière, qui s'accompagnerait encore d'une montée des prix du foncier disponible, couplée à une concurrence d'usage entre habitat et activités économiques. »



## UNE ENVELOPPE NATIONALE

### QUI FAIT DÉBAT

Le ZAN a subi un rééquilibrage de la part des parlementaires à l'été 2023. Il a notamment été précisé que les grands projets d'envergure nationale et européenne (lignes à grande vitesse, projets industriels d'intérêt majeur, etc.) ne sont pas décomptés du forfait accordé aux collectivités territoriales mais issus d'une dotation abondée par les régions. Plus précisément, la loi fixe un forfait chiffré de consommation : 12 500 hectares pour l'ensemble du pays, dont 10 000 hectares mutualisés entre les régions couvertes par un Sradet, au prorata de leur enveloppe d'artificialisation définie au titre de la période 2021-2031. « Par solidarité nationale, il nous est demandé de remonter une grande partie de notre enveloppe régionale dédiée initialement aux projets d'envergure régionale, confirme Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge des territoires, de l'économie et de l'habitat. Le problème est que dans la liste proposée par l'Etat, presque aucun projet d'envergure nationale n'est finalement identifié en Bretagne. Le compte n'y est pas et nous entendons bien le faire savoir à Paris en rappelant que nombre de projets industriels en Bretagne contribuent en réalité aux enjeux de souveraineté nationale.»

## LES ACRONYMES POUR MIEUX COMPRENDRE LE FONCIER

- SRADDET** schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- ZAN** zéro artificialisation nette.
- EPCI** établissements publics de coopération intercommunale.
- SCOT** schéma de cohérence territoriale.
- PLU** plan local d'urbanisme.
- PLUI** plan local d'urbanisme intercommunal.
- MOS** mode d'occupation des sols.

ACRONYMES  
POUR LE FONCIER

Pour l'EPF, l'enjeu est désormais de travailler avec les EPCI sur l'optimisation et la restructuration des zones existantes, friches ou pas, afin d'aller chercher du foncier disponible autrement qu'en artificialisant. « Pour cela, nous devons mieux comprendre les besoins et les contraintes des entreprises, ajoute Carole Contamine. C'est tout le sens de la démarche expérimentale menée avec les services de l'Etat, la Région Bretagne, la CCI Bretagne, la Banque des territoires et les EPCI tests de Dinan agglomération, Rennes Métropole, Auray Quiberon Terre Atlantique et le Pays de Landivisiau. »

Objectif à terme : expérimenter de nouveaux montages pour offrir de nouvelles capacités d'accueil dans des fonciers d'activité existants et se doter d'un outil de portage foncier long terme en complément de ce que l'EPF pratique déjà sur les projets de restructuration, dans une limite réglementaire de 7 ans à 10 ans. « Nous avons une région attractive en termes de projet de développement industriel, estime Johann Bizouarn, manager projets chez Bleu Mercure Bretagne, opérateur d'immobilier d'entreprise basé à Plérin. Si tout le monde comprend l'ambition vertueuse, au niveau environnemental, du ZAN, ses impacts pour la filière de la construction sont

nombreux. D'abord, l'inflation du foncier, déjà bien réelle, ne saura pas être compensée par l'intervention publique. Un loyer pèsera toujours autant dans le bilan d'une entreprise que le remboursement d'un emprunt ».

Et d'alerter : « ce sont les arbitrages des maires, entre habitat et économie, mais surtout entre deux projets économiques aux impacts différents, qui interrogent ? La logistique induit moins de création d'emploi qu'une usine mais un site industriel, avec un impact environnemental en termes de consommation d'eau ou de bruit, sera-t-il le bienvenu ? C'est autant de questions sur la table. » ■



Crédit photo DR

⑦ Johann Bizouarn, manager projets chez Bleu Mercure Bretagne, opérateur d'immobilier d'entreprise basé à Plérin.

# OÙ POURRA-T'ON CONTINUER À CONSTRUIRE EN BRETAGNE ?



## SURFACE TOTALE POUVANT ÊTRE ARTIFICIALISÉES

ENTRE 2021 ET 2031

XX HECTARES

## BAISSE IMPOSÉES DES SURFACES ARTIFICIALISÉES

ENTRE 2011 ET 2021

-28 à -40 %

-40 à -41 %

-41 à -42 %

-42 à -44 %

-44 à -46 %

## SURFACE ARTIFICIALISÉE

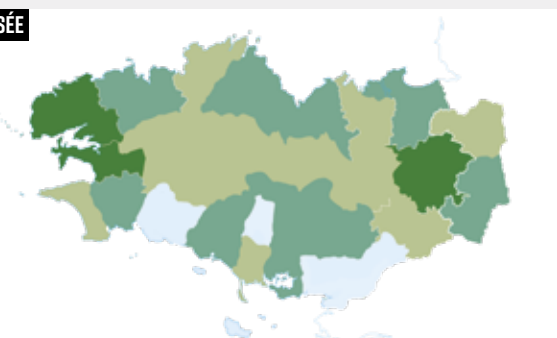
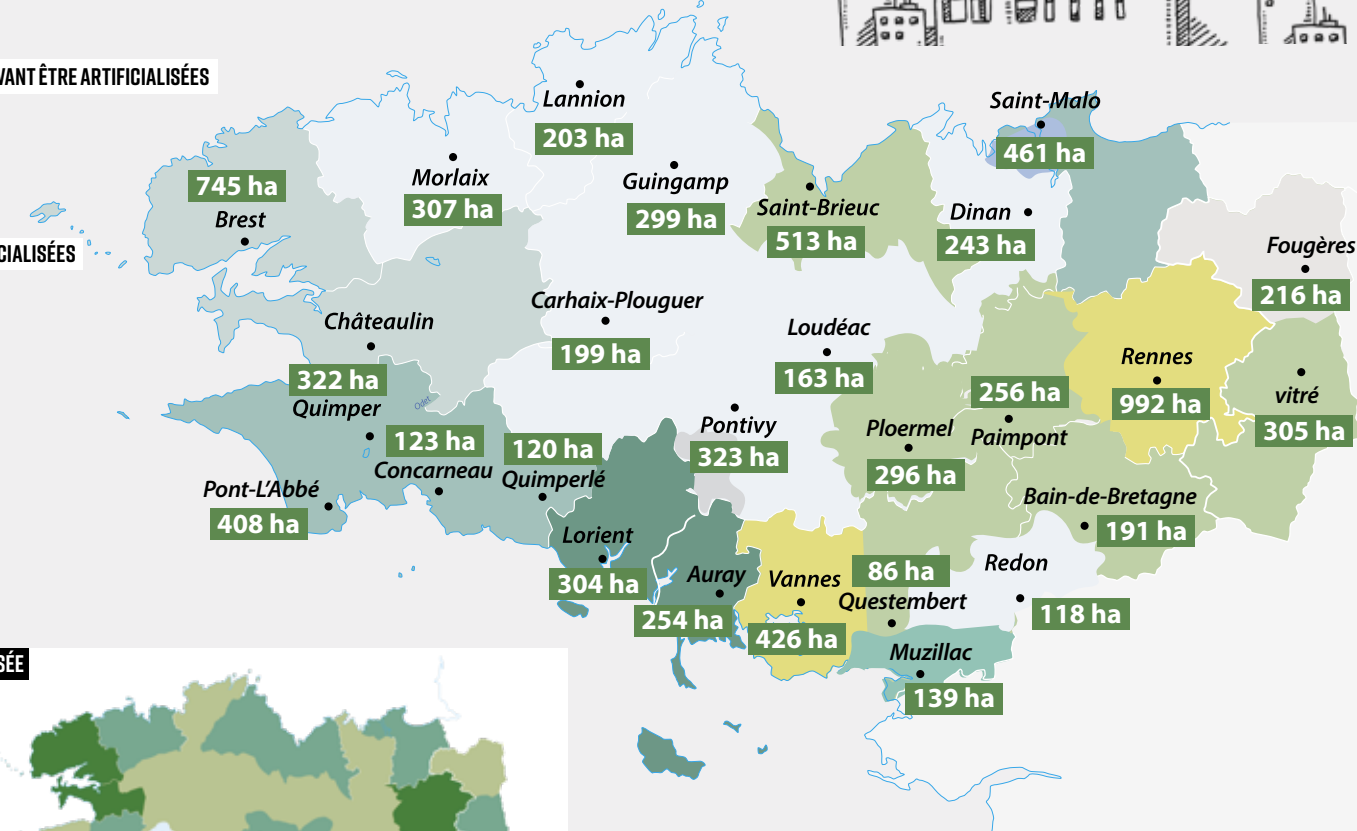
ENTRE 2011 ET 2021

1 000 à 1 407 ha

500 à 1 000 ha


240 à 500 ha

0 à 240 ha



Source : Conseil régional Bretagne - Dreal Bretagne  
Découpage géographique par SCoT (schéma de cohérence territoriale).

# « CETTE CARTOGRAPHIE DU FONCIER EST UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE »

Solène Tard, cheffe de proje  
Territoire d'Industrie Finistère. 

A travers le contrat « Territoire d'Industrie Finistère » porté par l'UIMM 29 avec plusieurs partenaires du monde économique\*, le Finistère s'est doté d'une cartographie de son foncier industriel immédiatement disponible. Entretien avec Solène Tard, cheffe de projet Territoire d'Industrie Finistère.

## Comment est née l'idée de mettre en place une cartographie du foncier immédiatement disponible en Finistère ?

Sous l'impulsion de l'UIMM 29, de la CCI métropolitaine Bretagne ouest, de Brest Métropole avec 10 autres EPCI et le MEDEF 29, la dynamique Territoire d'Industrie Finistère vise à travailler collectivement autour de 42 actions portées par les partenaires mais également sur une feuille de route commune. Dans le contexte de la zéro artificialisation des sols à l'horizon 2050, la question du foncier de disponible est évidemment un élément majeur de nos réflexions aux côtés des problématiques d'emploi, de compétences, d'innovation et de transition.

## Dans quel contexte s'est organisé le travail de cartographie ?

L'enjeu collectif est clairement de capter les projets vertueux ayant un véritable impact sur l'économie globale du territoire. Nous nous sommes inspirés de l'initiative « Sites industriels clés en main », lancé par l'Etat, dont l'objectif était de recenser les sites industriels majeurs en France, d'une surface supérieure à 1 ha et immédiatement disponibles et dont les procédures administratives ont été anticipées pour permettre une implantation simplifiée. Un seul site ayant été retenu en Finistère, nous avons repris cette bonne idée pour l'adapter à l'échelle du territoire avec nos propres critères.

## Comment fonctionne cette cartographie ?

Nous avons démarré un groupe de travail sur le foncier qui s'est réuni pour arbitrer sur les critères d'un inventaire. Nous avons ainsi choisi de recenser les terrains de plus de + 5000 m<sup>2</sup>, immédiatement disponibles et dans des zones d'activités à vocation industrielle. Les 11 EPCI ont ensuite réalisé chacun leur inventaire que nous avons synthétisé dans une cartographie en ligne. Elle recense aujourd'hui 51 parcelles pour 88 hectares. Pour chaque opportunité foncière, nous avons détaillé les surfaces, la localisation, les équipements et le contact direct de l'interlocuteur de l'EPCI concerné. Les données sont mises à jour deux fois par an.

## Comment les entreprises peuvent s'en saisir ?


Cet outil nous permet d'être réactifs dans nos échanges au quotidien avec les entreprises et d'avoir un rôle de facilitateur dans la mise en relation avec le bon interlocuteur, deux atouts de notre démarche. Depuis son lancement, la cartographie nous a surtout servi au niveau local afin d'accompagner des entreprises finistéennes dans leur projet de développement industriel. La prochaine étape est d'engager une démarche de promotion en dehors du territoire à destination de nouveaux prospects industriels. ■



Crédit photo © DR

**CET OUTIL NOUS PERMET D'ÊTRE RÉACTIFS DANS NOS ÉCHANGES AU QUOTIDIEN AVEC LES ENTREPRISES**



La carte interactive recense les terrains de plus de + 5000 m<sup>2</sup>, immédiatement disponibles et dans des zones d'activités à vocation industrielle. 

\*CCI métropolitaine Bretagne ouest, Brest Métropole, Quimper Bretagne Occidentale, Morlaix Communauté, CA du Pays de Landerneau Daoulas, CC du Pays de Landivisiau, Concarneau Cornouaille Agglomération, CC Pleyben-Châteaulin-Porzay, Poher Communauté, CC Haute Cornouaille, Haut-Léon Communauté, CC Presqu'île de Crozon Aulne Maritime et le MEDEF Finistère.

# POUSSER LES MURS EN OPTIMISANT SON FONCIER



ⓘ Samuel Poulain, ingénieur automobile de formation, a repris l'entreprise familiale, Le Verre Fluoré, en 2017.

Comptant parmi les trois fabricants mondiaux de composants fibrés fluorés, l'entreprise Le Verre Fluoré à Bruz va pousser les murs. Après avoir envisagé de construire sur un nouveau terrain, l'entreprise devrait finalement le faire sur son foncier actuel.

Dirigée par Samuel Poulain, l'entreprise Le Verre Fluoré va bientôt pousser ses murs sur son site de production. Pas question en effet, pour le fils de l'un des deux fondateurs

du leader mondial des composants fibrés fluorés, de quitter ses terres rennaises où la société est installée depuis 1980, d'abord à Vern-sur-Seiche puis, depuis 1996, à Bruz. « Ce ne sont pas les sollicitations qui manquent régulièrement, en France et à l'étranger, confirme l'ingénieur automobile qui a repris l'entreprise familiale en 2017. Toutefois, cela n'aurait aucun sens car nos compétences et notre savoir-faire unique sont ici. »

## Une croissance très forte

Très longtemps discrète sur ses activités, la PME bretonne a appuyé sur l'accélérateur depuis quelques mois avec un chiffre d'affaires passés de 400 000 euros en 2015 (3 salariés) à 3 millions d'euros en 2023 (25 salariés). « Notre objectif est aujourd'hui de disséminer cette technologie en industrialisant nos process, ajoute Samuel Poulain. Les caractéristiques du verre fluoré ont un avenir prometteur dans de nombreux secteurs comme les télécoms, l'aérospatial ou le médical. Par exemple, en dermatologie, notamment, les lasers médicaux gagnent en précision de manière unique. Une co-entreprise, créée en partenariat avec l'université Laval, au Canada, a même été créée pour cette application. » À la suite d'une collaboration avec la Société d'Accélération du Transfert de Technologie Conectus, à Strasbourg, une solution innovante de détection fine de polluants par fibre optique va être commercialisée dans les prochains mois.

Portée par tous ces projets qui devraient lui permettre de doubler son chiffre d'affaires en 2027, Le Verre Fluoré a démarré, fin 2022, les premières études pour se doter d'un nouvel outil de travail à proximité immédiate de son siège de Bruz. « L'idée de départ était, sur une nouvelle emprise foncière, de construire un bâtiment flambant neuf, confirme Samuel Poulain. Nous avons notamment été accompagnés par Kermarrec Entreprise sur le volet technique et chiffrage d'un projet. »

Le Verre Fluoré a pour ambition de basculer toutes ses activités support dans le nouveau bâtiment et de redéployer, dans le site actuel de 800 m<sup>2</sup>, l'ensemble de ses activités de production et de recherche.



LA VALEUR INTRINSÈQUE DE NOTRE ENTREPRISE

RÉSIDE DANS SON EXPERTISE TECHNOLOGIQUE,

PAS DANS SON PATRIMOINE IMMOBILIER



Le verre fluoré présente un avenir prometteur dans de nombreux secteurs comme les télécoms, l'aérospatial ou le médical. En dermatologie, notamment, les lasers médicaux gagnent en précision de manière unique.

## Optimiser plutôt que déménager

De premiers échanges avec l'opérateur public Terre et Toit et les services de Rennes Agglomération font évoluer les orientations de Samuel Poulain. « Dans une logique de préservation des ressources, je partage leur politique d'optimisation du foncier disponible. On m'a ainsi demandé de travailler sur la construction d'un bâtiment neuf sur ma parcelle actuelle afin de densifier l'existant. J'ai trouvé cela pertinent car, finalement, la valeur intrinsèque de notre entreprise réside dans son expertise technologique, pas dans son patrimoine immobilier. »

Une fois propriétaire de la SCI accueillant le siège de l'entreprise, les travaux de construction d'un bâtiment tertiaire de 2 000 m<sup>2</sup>, sur trois niveaux, débiteront. « Finalement, au regard de nos besoins et de l'explosion des coûts, la solution la plus raisonnée s'avère bien de s'étendre ici et de ne pas déménager, précise Samuel Poulain. L'ambition est d'y basculer toutes nos activités support afin de redéployer et de développer, dans le site actuel de 800 m<sup>2</sup> pour lequel nous devons réaliser des travaux d'aménagement et de modernisation, l'ensemble de nos activités de production, notamment nos tours de fibrage. » ■

## CONTACTS Le Verre Fluoré



**CA en 2023 : 3 millions d'euros**  
**Nombre de salariés : 25 salariés**  
 Rue Gabriel Voisin  
 35170 Bruz  
**Tél. 02 99 05 31 30**  
**Site : www.leverrefluore.com**

# UN PROJET COCONSTRUIT AU SERVICE DU TERRITOIRE

Constructeur de fourgons grand volume, Labbé by Gruau à Lamballe travaille sur la construction d'une nouvelle usine à quelques encablures de son site historique. Un déménagement de proximité évident pour un acteur économique inscrit dans la vie de la cité depuis 75 ans.

Se projeter tout en tenant compte de l'histoire. Implanté au cœur de Lamballe depuis 75 ans, le carrossier constructeur Labbé, filiale du groupe mayennais Gruau depuis 2002, se lance dans la dernière ligne droite de son déménagement. « Notre raison d'être est d'apporter aux acteurs de la mobilité des marchandises et des biens notre expertise et nos solutions de transports responsables, adaptées à leurs usages et aux nouveaux modes de vie, précise Frédéric Paynot, directeur général de Labbé depuis 2017. Dans cette logique, notre ambition est de nous doter d'un outil industriel moderne et écoresponsable qui doit nous permettre d'innover et de gagner en excellence. Nos activités sont aujourd'hui éclatées sur trois sites : Lamballe, Plestan et Laval. Il est nécessaire, pour le confort de travail de nos collaborateurs et l'optimisation de notre process, de tout regrouper sur un seul site. »

## Concilier avec la raréfaction du foncier disponible

Les premières réflexions ont débuté en 2008 avec la réservation d'une emprise foncière sur la zone de la Tourelle en bordure de la RN 12 mais la crise économique a repoussé ce projet, finalement relancé il y a 5 ans. « Nous avons brièvement regardé ailleurs mais notre histoire avec Lamballe et notre rôle d'acteur engagé dans la vie de la Cité nous lient de manière indéfectible avec ce territoire. Nous pouvons en effet compter sur le soutien des élus, agglomération et mairie unies, qui ont vite mesuré l'enjeu de notre projet et son impact sur l'emploi local. »

Pas facile pourtant, dans une logique de PLU contraint par les nouvelles réglementations, de concilier ambition industrielle et raréfaction du foncier disponible. « En travaillant avec le cabinet d'ingénierie Apilean, nous sommes parvenus à optimiser nos flux internes afin de ramener la viabilité économique de notre usine, imaginée sur 20 ha pour 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiment, sur 10 ha et 12 000 m<sup>2</sup> bâti, ajoute Frédéric Paynot. Nous avons multiplié les contacts avec les services de l'Etat et les élus en charge de ces questions d'urbanisme et de développement économique au sein de Lamballe Terre & Mer. La Région nous propose aussi ses services, via la SemBreizh, comme de nombreux partenaires privés, capables de nous accompagner sur le montage global. »

## Se soucier aussi de l'existant

Labbé espère déposer un permis de construire à la fin du premier semestre 2024. « Nous imaginons une usine au top de la modernité qui s'inscrit dans notre démarche Responsabilité Sociale Sociétale Economique et Environnementale en adéquation avec notre projet d'entreprise, Projet 2030, en allant rechercher la neutralité carbone, en valorisant au mieux l'eau de nos futurs nombreux espaces de parking extérieurs, etc., ajoute Frédéric Paynot. Plusieurs sujets sont encore en cours de réflexion, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'usine. Ils font l'objet de discussions régulières, dans une logique de co-construction, avec les acteurs

L'entreprise a notamment travaillé avec le cabinet d'ingénierie Apilean afin d'optimiser ses flux internes et ramener la viabilité économique de sa future usine, imaginée sur 20 ha pour 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiment, sur 10 ha et 12 000 m<sup>2</sup> bâti.



**NOTRE AMBITION EST DE NOUS DOTER**

**D'UN OUTIL INDUSTRIEL MODERNE ET ÉCORESPONSABLE**



Frédéric Paynot, directeur de Labbé by Gruau passe plus de la moitié de son temps à porter le projet de déménagement de l'entreprise Labbé à Lamballe.

Labbé by Gruau à Lamballe, travaille sur la construction d'une nouvelle usine à quelques encablures de son site historique.

du territoire. Nous sommes réellement dans une logique collective gagnant-gagnant à souligner. »

Soucieux de respecter l'histoire, Labbé entend également porter une attention particulière aux 7,5 ha et aux 16 000 m<sup>2</sup> de bâti que l'entreprise laissera derrière elle après son déménagement. « Certes, nous n'en sommes que locataires mais nous avons un devoir moral, voire historique, d'être concernés par l'avenir des lieux que nous occupons depuis 75 ans, conclut Frédéric Paynot. Si le site de Plestan est facilement redéployable, nous travaillons sur un état des lieux complet de l'usine de Lamballe, notamment la pollution des sols, pour en faciliter sa rapide reconversion. C'est cela aussi être un acteur engagé de la Cité. » ■

## CONTACTS Labbé by Gruau



CA en 2023 : 35,2 millions d'euros  
 Nombre de salariés : 180 salariés  
 14 Rue d'Armor Maroué  
 22400 Lamballe-Armor  
 Tél. 02 96 50 12 60  
 Site : www.labbe-fourgons.com



# RÉHABILITER UNE FRICHE POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

Implantée au cœur des ex-forges industrielles d'Inzinzac-Lochrist, Polyform Concept Métal construit sa croissance autour d'un outil industriel en plein développement. La PME morbihannaise voudrait bien pousser les murs mais attend plus de soutien des collectivités locales.

Thierry Lopin est de nature souriante par tout temps. Pourtant la dernière cérémonie des vœux d'Armelle Nicolas, maire d'Inzinzac-Lochrist, lui a laissé un petit goût amer. En effet, malgré un travail de collaboration avec les élus locaux et régionaux, il a regretté l'absence d'une communication autour des industries locales. « La soirée était agréable mais je n'ai pas entendu un mot sur notre dynamisme, nos projets de croissance et de création d'emplois, précise le dirigeant de Polyform Concept Métal. Il ne faut pas négliger qu'un bassin économique vivant doit être diversifié et ne peut pas se limiter à un seul pôle d'activité, autour de Lorient Agglomération, ses poids lourds traditionnels et la nouvelle Lorient Composite Valley. Dans un contexte économique tendu, notre entreprise affirme sa démarche RSE et cherche au maximum à travailler en local. Pour cela nous avons besoin de l'engagement des élus. »

## Une forte croissance à soutenir

Installée dans l'un des trois imposants hangars cathédrales, issus des vestiges des forges locales, en bord de Blavet à Inzinzac-Lochrist, l'entreprise morbihannaise est spécialisée dans la chaudronnerie industrielle et la mécanique de précision. Rachetée en 2019 par Thierry Lopin, directeur technique depuis 7 ans, Polyform Concept Métal a trouvé dans ces anciennes friches les hauteurs et les espaces nécessaires à son développement. « Nous travaillons pour l'ensemble des secteurs industriels, l'agroalimentaire, la mécanique, le naval et depuis quelques temps la défense. Nos 3 000 m<sup>2</sup> actuels ont été et restent une force pour innover et pérenniser nos activités. En quatre ans, notre chiffre d'affaires est ainsi passé de 2,4 millions d'euros pour 19 salariés à 4,5 millions d'euros et 35 salariés. »

En 2020, les collectivités locales décident de lancer un vaste projet de renouvellement urbain sur plus de 9 ha. A ce titre, la commune d'Inzinzac-Lochrist a sollicité l'attribution d'un fonds de concours de Lorient Agglomération pour un montant de 1,3 million d'euros, sur un budget global estimé de 3,2 millions d'euros. « C'était une très bonne nouvelle car il faut reconnaître que nous attendions depuis longtemps cette impulsion notamment dans la finalisation des accès et des parties communes », précise Thierry Lopin.

## Pousser les murs mais pas à tout prix

Alors que naturellement, sur ce territoire historiquement industriel, on aurait pu penser que les entreprises déjà implantées auraient été sollicitées en priorité, les élus locaux imaginent d'abord des concepts de restauration, de gîtes ou d'activités de loisirs. « Il y a évidemment de la place pour la diversité, mais on reste avant tout une zone à vocation industrielle. Nous avons informé les élus, lors de leurs différentes visites, de notre dynamique notamment dans

Polyform Concept Métal a trouvé dans ces anciennes friches industrielles, situées au bord de Blavet, les hauteurs et les espaces nécessaires à son développement.



Thierry Lopin a racheté l'entreprise Polyform Concept Métal en 2019, après sept années passées en tant que directeur technique. Sous son impulsion, le chiffre d'affaires est passé de 2,4 millions d'euros pour 19 salariés à 4,5 millions d'euros et 35 salariés.

notre volonté de nous diversifier vers les pièces volumineuses. Après avoir structuré notre stratégie commerciale et notre politique qualité, nous envisageons investir dans un second pont et dans une cabine de sablage. »

Finalement, la mairie revient quelques mois plus tard au-devant de Polyform Concept Métal. « S'installer à côté est une évidence naturelle mais cela doit se faire de manière raisonnée, confirme Thierry Lopin. Au-delà de la proximité immédiate de cette nef vide de 3 000 m<sup>2</sup>, cela permet de poursuivre la réhabilitation d'une friche historique et de ne pas aller consommer du foncier ailleurs. Nous sommes en pleine phase de réflexion car l'investissement est important pour reprendre la dalle béton, la toiture et les réseaux électrique, eau et évacuation. C'est un projet global à un million d'euros qui nécessite le soutien des collectivités locales pour à la fois valoriser notre patrimoine industriel et sécuriser l'emploi local. » ■



## CONTACTS Polyform Concept Métal

CA en 2023 : 4,5 millions d'euros  
 Nombre de salariés : 35 salariés  
 ZI des Forges  
 56650 Inzinzac-Lochrist  
 Tél. 02 97 36 87 88  
 Site : www.polyform-56.fr



C'est en voulant être plus responsable que nous

# FABRIQUONS *demain!*



AÉRONAUTIQUE & SPATIAL | AUTOMOBILE & MOBILITÉ | ÉNERGIES | NAVAL  
ÉLECTRONIQUE & NUMÉRIQUE | ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS | MÉCANIQUE

Créez votre avenir dans l'un de nos métiers  
sur [UIMMBRETAGNE.FR](http://UIMMBRETAGNE.FR)





## GROS PLAN

MARINELEC - QUIMPER -29

# LA DÉCARBONATION ET LA DIGITALISATION AU SERVICE DE LA CROISSANCE

**A l'aube de ses 50 ans, Marinelec à Quimper s'est construit une solide réputation dans la conception et l'intégration d'équipements de surveillance, d'alarme et de commande pour la filière maritime. Ses solutions voyagent aujourd'hui à travers le monde entier. Et la société, reprise en 2022 par Geoffroy Lacoïn, foisonne de projets de développement.**

En 2025, Marinelec fêtera ses 50 ans. Bientôt un demi-siècle d'existence au cours duquel la PME quimpéroise s'est hissée dans les premières places mondiales sur le marché des équipements de surveillance, d'alarme et de commande pour la filière maritime. « *L'aventure a débuté du côté de Fouesnant avec cette idée du fondateur de la société, Roland Lemesle, de proposer aux pêcheurs locaux, un système de contrôle de vigilance de l'homme à la timonerie d'un bateau*, précise Geoffroy Lacoïn aux commandes, depuis 2022, de Marinelec. *La gamme s'est rapidement étoffée avec des centrales de détection de fuite et d'incendies, des panneaux de feu de navigation, des transmetteurs d'ordre et de nombreuses autres innovations portées par l'arrivée de l'électronique à bord des côtières et des hauturiers.* » A partir de 1997, sous l'impulsion de Pascal Citeau, Marinelec industrialise sa production afin de gagner en régularité pour mieux répondre aux exigences des services d'homologation des affaires maritimes. « *Toutes les évolutions de nos produits nécessitent un agrément. L'enjeu était de garantir la répétabilité de la production mais aussi de sécuriser nos approvisionnements. Dans cette dynamique, notre bureau d'études, le service produc-*

*tion et celui des méthodes ont pris de l'épaisseur année après année pour compter désormais une dizaine de collaborateurs, soit la moitié de l'effectif de l'entreprise.* »

### Export et armée

Forte d'une véritable expertise connue et reconnue, Marinelec développe ses activités en France tout en prenant son envol à l'international. Les chantiers navals basés en Espagne, aux Pays-Bas et en Turquie comptent parmi ses premiers clients. En 2012, l'entreprise bretonne ouvre même une agence à Singapour lui permettant de rayonner sur toute l'Asie du sud-est. « *En pleine croissance, l'export représente aujourd'hui 40 % de nos 4,5 millions de chiffre d'affaires*, confirme Geoffroy Lacoïn. *Grâce à tous ces efforts, nos solutions sont sorties de l'univers de la pêche pour s'imposer, hormis la plaisance et la course au large, dans toutes les filières maritimes. Nos boîtiers équipent des bateaux d'une taille moyenne de 120 m mais nous livrons jusqu'aux paquebots de Saint-Nazaire.* »

Sans surprise, l'armée fait, elle aussi, appel à l'expertise de Marinelec. Ses équipements électroniques de surveillance et d'alarme ont même été jugés « stratégique » par la Direction générale de l'armement (DGA). « *De 3 % à mon arrivée en 2002, ce secteur représente entre 12 % et 15 % de notre chiffre d'affaires*, ajoute Geoffroy Lacoïn. *Cela démontre que les choix de mes prédécesseurs ont été les bons. Mon objectif maintenant est de renforcer notre potentiel en R&D tout en proposant de nouveaux services. C'est un enjeu important, d'un point de vue concurrentiel,*

EN DATES



1975

Création de l'entreprise Marinelec à Fouesnant par Roland Lemesle autour de la technologie dite de « l'homme mort », un système innovant de contrôle de vigilance de l'homme à la timonerie d'un bateau.



1997

L'entreprise est rachetée par Pascal Citeau qui poursuit son développement vers les marchés des équipements de surveillance, d'alarme et de commande pour la marine.



2012

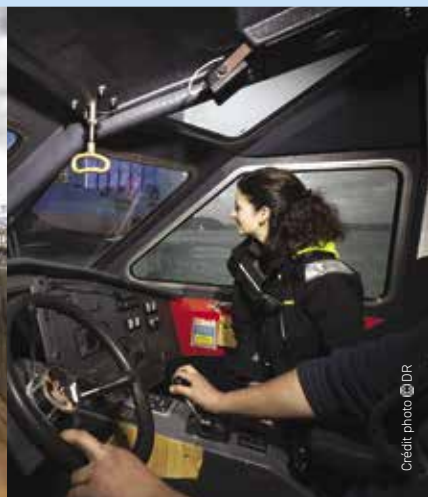
Ouverture d'une agence à Singapour.



2022

Marinelec est reprise par Geoffroy Lacoïn.





Marinelec est aujourd'hui reconnue dans toutes les filières maritimes, hormis la plaisance et la course au large, sur lesquels l'entreprise n'a pas souhaité aller. (R)

Les boîtiers de Marinelec équipent des bateaux d'une taille moyenne de 120 m. (R)

Ecomer Data a développé un système d'acquisition des données énergétiques des navires et d'aide à l'écoconduite. (R)

car il nous faut en moyenne, entre un besoin client identifié et l'homologation du produit correspondant, entre 12 et 18 mois pour une mise en marché. »

### L'enjeu de l'analyse des données

Geoffroy Lacoïn souhaite également développer le pôle maintenance et service après-vente. « Actuellement, en commercialisant nos produits auprès des chantiers navals, nous avons peu d'informations sur leur cycle de vie et de retours des utilisateurs. Nous faisons déjà un peu de refit et certains nous appellent quand ils rencontrent un dysfonctionnement. Toutefois, j'estime nécessaire de professionnaliser ce segment d'activité pour disposer de davantage de données qualitatives. Nous pourrions ainsi tirer des enseignements concrets qui serviront à améliorer nos solutions et nourrir la créativité de nos ingénieurs. »

C'est d'ailleurs cette recherche d'informations caractérisées qui a donné naissance, en janvier 2024, à Ecomer Data, société soeur de Marinelec. Depuis 10 ans, ce qui n'était jusqu'ici qu'un département d'activité de l'entreprise a développé un système d'acquisition des données énergétiques des navires et d'aide à l'écoconduite qui permet d'aller plus loin dans la décarbonation et la digitalisation du transport maritime. « Dirigée par mon associé Jean Brossollet, Ecomer Data est basée à Nantes, au plus près de certains de ses clients, mais surtout dans un écosystème numérique actif qui lui permet de développer des logiciels et des applications uniques pour améliorer l'efficacité énergétique et opérationnelle des navires, ajoute Geoffroy Lacoïn. S'intéresser, en France et à l'international, aux nouveaux modes de propulsion, aux navires autonomes et aux nouveaux usages du maritime sont autant d'opportunités à explorer. Nos deux structures travailleront en étroite collaboration mais il nous est apparu stratégique, au regard de l'essor de la data dans le milieu maritime, où beaucoup d'éléments sont collectés mais peu analysés finement, de permettre à Ecomer Data, et ses 4 salariés, de vivre sa propre vie. » ■

## GEOFFROY LACOÏN



### L'INGÉNIEUR PARAPÉTROLIER DEVENU PATRON DE PME

A 45 ans, Geoffroy Lacoïn se prédestinait à une carrière dans la marine militaire, comme son père et son grand-père. C'est finalement dans l'univers de la construction des plates-formes pétrolières chez Technip que le Brestois d'origine fera ses gammes après des études d'ingénieur des travaux publics, également diplômé en finances et gestion d'entreprise (Insead). Des missions qui l'amèneront à naviguer pendant 6 ans et à voyager dans le monde entier. Après un passage en Suisse, pour y diriger une entreprise de surveillance de pipelines, qu'il diversifiera vers l'éolien offshore, Geoffroy Lacoïn décide de revenir en France, plus précisément dans le Grand Ouest, avec dans ses cartons un projet de reprise d'une entreprise industrielle. « Il m'aura fallu quatre ans de recherche et de réflexion pour porter mon attention sur Marinelec. J'ai tout de suite vu le potentiel, en France et à l'international, de cette PME où les collaborateurs sont pleinement investis, depuis des années. L'ambition est clairement de continuer à faire d'elle la référence des équipements de surveillance, d'alarme et de commande pour la filière maritime. »

#### CONTACTS MARINELEC



**CA en 2023 :** 4 millions d'euros  
**Nombre de salariés :** 19  
 13 Rue Alfred le Bars - 29000 Quimper  
**Tél. 02 98 52 16 44**  
**Courriel :** marinelec@marinelec.com  
**Site :** www.marinelec.com



La gamme de Marinelec est notamment composée de centrales de détection de fuite et d'incendies, de panneaux de feu de navigation, de transmetteurs d'ordre, le tout alimenté par de nombreuses autres innovation technologiques. (R)



## LE MOT DE L'EXPERT



### MARINE HARDY

JURISTE EN DROIT SOCIAL À L'UIMM 35-56

**La loi du 29 novembre 2023 a pour objet d'étendre le partage de la valeur générée par l'entreprise au bénéfice d'un plus grand nombre de salariés. Toutes les sociétés sont potentiellement impactées par un ou plusieurs aspects de cette nouvelle réglementation. Focus sur les quatre grandes évolutions.**

#### 1 GÉNÉRALISATION PARTIELLE DE L'ÉPARGNE SALARIALE DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

A titre expérimental, et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les sociétés de 11 à 49 salariés (hors sociétés anonymes à participation ouvrière) devront mettre en place un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles réalisent un bénéfice net fiscal positif au moins égal à 1% du chiffre d'affaires pendant 3 années consécutives.

Les dirigeants auront quatre outils à leur disposition : se doter d'un régime d'intéressement, mettre en place une participation volontaire, abonder un plan d'épargne entreprise ou interentreprises ou verser une prime de partage de la valeur.

#### 2 RENFORCEMENT DU PARTAGE DE LA VALEUR DANS LES ENTREPRISES D'AU MOINS 50 SALARIÉS EN CAS DE « BÉNÉFICE EXCEPTIONNEL »

Les entreprises d'au moins 50 salariés, dotées d'au moins un délégué syndical, doivent, avant le 30 juin 2024, ouvrir une négociation sur le partage de la valeur en cas de bénéfice exceptionnel, à moins que l'accord d'intéressement ou de participation en vigueur ne prenne déjà en compte le cas des bénéfices exceptionnels ou que la formule de participation retenue dans l'entreprise soit plus favorable que la formule légale.

En cas de bénéfice exceptionnel (notion à définir dans le cadre de la négociation), le partage de la valeur devra se traduire soit par le versement effectif d'un supplément d'intéressement ou de participation, soit par l'ouverture de nouvelles négociations portant sur la mise en place d'un dispositif d'intéressement, l'abondement d'un plan d'épargne salariale, le versement d'un supplément d'intéressement ou de participation ou d'une prime de partage de la valeur.



## LES BRANCHES PROFESSIONNELLES EN PREMIÈRE LIGNE

Pour accompagner les entreprises de 11 à moins de 50 salariés dans leur obligation de mettre en place un dispositif de partage de la valeur, chaque branche doit ouvrir, avant le 30 juin 2024, une négociation visant à mettre à disposition de ces entreprises un dispositif de participation facultatif. Le dispositif proposé pourra déroger, dans un sens moins favorable, à la formule légale de participation, comme peut le faire un accord d'entreprise.

# LOI SUR LE PARTAGE DE LA VALEUR DU 29 NOVEMBRE 2023

#### 3 DES NOUVEAUTÉS CONCERNANT LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (PPV)

La loi du 29 novembre 2023 aménage plusieurs aspects de la PPV :

- Possibilité de verser 2 PPV sur une même année civile, dans la limite de 3000 euros par an et par bénéficiaire. Ce montant est doublé si l'entreprise est dotée d'un accord d'intéressement ou de participation volontaire.
- Prolongation jusqu'en 2026 du régime d'exonération sociale et fiscale de faveur pour les entreprises de moins de 50 salariés. La PPV reste exonérées de CSG-CRDS dans la limite de 3000 ou 6000 euros pour les salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC. Les salariés sont également exonérés d'impôt dans ces mêmes limites.
- Maintien de l'exonération de l'impôt au bénéfice des salariés, quel que soit leur niveau de revenu, y compris dans les entreprises de 50 salariés et plus, pour les PPV affectées à un plan d'épargne.

#### 4 CRÉATION DU PLAN DE PARTAGE DE LA VALORISATION DE L'ENTREPRISE (PPVE)

La loi du 29 novembre 2023 met également en place un nouveau dispositif facultatif de partage de la valeur : le PPVE. Toute entreprise, entrant dans le champ de l'intéressement et quel que soit son effectif, a la possibilité de mettre en place un PPVE d'une durée de 3 ans par accord d'entreprise conclu avec ses délégués syndicaux, son CSE ou par ratification aux 2/3 du personnel. Cette prime, plafonnée aux 3/4 du montant annuel du plafond de la sécurité social, sera égale au montant de référence lui ayant été attribué au titre de l'accord multiplié par le pourcentage de variation de la valeur de l'entreprise sur 3 ans, lorsque ce pourcentage est positif. Le montant de référence fixé pour chaque salarié est modulable en fonction de la rémunération, niveau de classification et de la durée de travail prévue au contrat de travail en cas de temps partiel. Le taux de variation de la valeur de l'entreprise, quant à lui, correspondra au taux de variation constaté entre la valeur de l'entreprise déterminée à une date fixée par l'accord et sa valeur à l'expiration d'un délai de 3 ans débutant le lendemain de cette date. ■

#### CONTACTS SERVICE JURIDIQUE

UIMM 22 02 96 77 22 33

UIMM 29 02 98 02 54 79

UIMM 35-56 02 99 87 42 87

# FRANÇOIS AIME LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° SIREN 338 516 473, n° LE 969500J, LUSZHA9G4TD5Z. Crédi photo : Getty Images - BABEL

GRÂCE À SON **CONSEILLER HARMONIE MUTUELLE**,  
IL BÉNÉFICIE DES NOUVEAUX ACCORDS SANTÉ  
ET PRÉVOYANCE DE LA MÉTALLURGIE.

- » 500 experts présents partout dans les régions.
- » 4 500 entreprises de la métallurgie nous font déjà confiance.

Découvrez toutes nos solutions entreprises sur [harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)  
et contactez votre conseiller dédié en Bretagne au 02 97 62 30 34



Le régime de protection sociale  
complémentaire de la métallurgie



Harmonie  
mutuelle

GRUPE vyv

AVANÇONS collectif

MÉCANIQUE - ÉLECTRONIQUE - MATÉRIAUX - HYDROGÈNE - CYBERSÉCURITÉ - RÉSEAUX - AUTOMATISME - INFORMATIQUE -  
USINE 4.0 - GÉNIE INDUSTRIEL - PHOTONIQUE - SYSTÈMES EMBARQUÉS - SYSTÈMES NUMÉRIQUES - ÉLECTRICITÉ

# Job Dating <sup>100%</sup> EN LIGNE

RENCONTREZ VOTRE FUTUR APPRENTI INGÉNIEUR

## DU 29 AU 31 MAI 2024

Par l'ITII Bretagne en partenariat avec 9 écoles d'ingénieurs bretonnes

**itii**  
BRETAGNE

INSCRIVEZ-VOUS  
GRATUITEMENT !



17 SPÉCIALITÉS NUMÉRIQUES & INDUSTRIELLES

3 ANS EN APPRENTISSAGE

100% EN LIGNE SUR SEEKUBE

STAND VIRTUEL

+300 CANDIDATS

100% GRATUIT

ACCÈS LIBRE À LA CVTHÈQUE

POUR EN  
SAVOIR +

[JOBDATEING@ITIIBRETAGNE.FR](mailto:JOBDATEING@ITIIBRETAGNE.FR)



[itii-bretagne.fr](https://www.itii-bretagne.fr)

